

Notice administrateur — Vérification et validation de la demande d'acompte

Khoa - 2026-10-06 - [Demande d'acompte et vérification \(Nouveau\)](#)

 **Démo interactive :** [Le cycle complet de la demande d'acompte](#)

Approbateurs (Administrateurs de lot, Managers de projet) : corriger, valider, refuser ou renvoyer une demande d'acompte

Lorsqu'une entreprise valide son avancement mensuel, le Certificat de paiement avec État d'avancement entre en vérification par le circuit d'approbation. En tant qu'approbateur, vous corrigez si besoin l'avancement, les retenues et les pénalités, puis rendez votre visa : chaque visa crée une nouvelle révision du document. Cette notice ne concerne que les lots soumis à un calendrier des demandes d'acompte.

SOMMAIRE

1. [Prendre la main sur la vérification](#)
2. [Corriger la demande](#)
3. [Rendre son visa](#)
4. [Annuler un visa \(2 heures\)](#)
5. [Signature électronique](#)
6. [FAQ](#)

1 Prendre la main sur la vérification

- La vérification se fait dans la **fenêtre de saisie d'avancement du lot**. La

commande « Approuver » de la liste des documents vous y amène directement, filtrée sur le mois de la demande.

- Une demande n'est vérifiable qu'à l'issue du **délai d'annulation de 2 heures** du demandeur.
- Circuit **séquentiel** : chacun vise à son tour ; seul l'approbateur courant a la main. Circuit **parallèle** : le premier qui effectue une correction pose un **verrou de vérification** jusqu'à son visa — les autres voient « L'approbateur [X] est en train de vérifier la demande d'acompte depuis le... ». Le Manager de projet peut **lever le verrou** d'un approbateur inactif.

1 L'avancement du mois de septembre 2026 peut être saisi du 20/09/2026 au 30/09/2026. Vous vérifiez la demande d'acompte de septembre 2026 : vous pouvez corriger l'avancement, les retenues et les pénalités avant de donner votre visa.

2 Approuver la demande d'acompte

Informations		Commande		Avancement			
		Totale	Période	Cumulé			
		210 000,00 €	10 000,00 €	92 000,00 €	44 %		
MARCHE							
Marché							
☐		Marché initial —	200 000,00 €	€ 10 000,00	€ 90 000,00		% 45
☐		Exemple poste avec révision	10 000,00 €	€ 0,00	€ 2 000,00		% 20

La fenêtre d'avancement en mode vérification (rôle approbateur).

1 Le message rappelle la plage de saisie du mois et votre rôle : vous pouvez corriger l'avancement, les retenues et les pénalités avant de donner votre visa.

2 Le bouton « **Approuver la demande d'acompte** » (ou « Approuver le DGD ») ouvre la fenêtre de visa.

2 Corriger la demande

- Vous pouvez modifier l'**avancement des postes** du bordereau de prix et gérer les lignes des rubriques « **Retenues soumises à TVA** » et « **Pénalités non soumises à TVA** ».
- Il n'y a qu'un état d'avancement : vos corrections valent pour tous et sont visibles en temps réel par les autres utilisateurs (en consultation). Chaque

correction est tracée dans les activités.

3Rendre son visa

Le bouton « Approuver la demande d'acompte » ouvre la fenêtre de visa. Elle rappelle les montants de la demande, les retenues et pénalités, l'état des circuits, et affiche à droite l'aperçu du Certificat de paiement qui sera généré par votre visa — corrections comprises. Complétez les observations, puis choisissez l'un des trois visas :

Approuver la demande d'acompte

Lot Courants faibles — demande d'acompte de septembre 2026 — approubateur : Attoumane Ahamadi

1

MOIS FACTURÉ	TOTAL PÉRIODE	CUMULÉ	AVANCEMENT
Septembre 2026	10 000,00 €	92 000,00 €	44 %

Retenues et pénalités

	PÉRIODE	CUMULÉ
Retenues soumises à TVA	- 1 050,00 €	- 19 830,00 €
Pénalités non soumises à TVA	0,00 €	0,00 €
Net à payer T.T.C de la période	10 740,00 €	

Circuit d'approbation

2

A

Approbation MOE / MOA

SÉQUENTIEL

1

KB

Khoa Bui

✓ Approuvé le 24/09/2026

2

AA

Attoumane Ahamadi

vous

En cours de vérification

3

MD

Marie Dupont

En attente

Circuit de signature

S

Signature

PARALLÈLE

E1

Entreprise 1 — J. Martin

Non initié

Annuler

Refuser définitivement

Refuser et retourner à l'entreprise

Valider

3

Aperçu

Aperçu de la révision 3 du Certificat de paiement — il sera généré après émission de votre visa.

Certificat de paiement + Etat d'avancement N° 7 - Courants faibles

Projet : (001) Projet Exemple

ID CAPTURE

N° de facture
Date d'émission
Date de réception
Date d'échéance

Adresse
Période
N° de certificat
Auteur

116 rue de la Tour 75116 PARIS
01/09/2026-30/09/2026
7
Khoa Bui

Lot	Entreprise	N° de commande	TVA
Courants faibles		M260089	

Commande	Montant
Contrat de base H.T	€ 230 000,00
Avenants H.T	€ 250 000,00
Commande totale H.T	€ 480 000,00
TVA 20 %	€ 96 000,00
Commande totale TTC	€ 576 000,00

La fenêtre de visa : données de la demande à gauche, aperçu de la révision qui sera générée à droite.

- 1 Récapitulatif** : mois facturé, total période, cumulé, avancement — avec « Demandé → corrigé » si vous avez corrigé l'avancement. Les retenues, pénalités et le net à payer T.T.C de la période sont détaillés juste en dessous.
- 2 Circuit d'approbation** : l'état de chaque approubateur, votre ligne étant repérée « vous ». Le circuit de signature, en dessous, reste non initié tant que l'approbation n'est pas terminée.
- 3 Aperçu** du Certificat de paiement tel qu'il sera généré par votre visa, corrections comprises — identique au document final, net à payer T.T.C en bas du certificat.

VISA	EFFET
Valider	Nouvelle révision du CP reflétant vos corrections, avec report des approbations déjà données et de votre visa. Quand tous les visas sont positifs, le circuit de signature s'active. Si vous avez modifié l'avancement du demandeur sans observation, une confirmation vous est demandée.
Refuser et retourner à l'entreprise	Commentaire obligatoire. La main revient au demandeur pour corriger et représenter sa demande — jusqu'à la fin de la plage de saisie, ou jusqu'à date de renvoi + délai de représentation (une exception au calendrier est alors créée pour le lot). La revalidation fait repartir le circuit d'approbation de zéro.
Refuser définitivement	Commentaire obligatoire. Le circuit s'arrête : les approbateurs restants passent « non requis » et ne peuvent plus viser, le circuit de signature est supprimé. Aucune nouvelle demande n'est possible pour le mois ; la demande suivante se calcule sur la dernière demande validée (les refusées sont ignorées).

Si vous avez corrigé l'avancement du demandeur, décrivez vos corrections dans les **Observations** : elles sont reprises dans le mail envoyé au demandeur et à tous les approbateurs après chaque visa.

4 Annuler un visa (2 heures)

- Chaque visa est **annulable pendant 2 heures** : la révision créée est supprimée, la précédente redevient active et vous reprenez la main.
- L'annulation se fait depuis la fenêtre de saisie d'avancement ou par la commande « **Révoquer** » de l'onglet Approbation du volet Détails du document : les deux produisent exactement le même effet.
- Un Certificat de paiement issu d'une demande d'acompte **ne peut pas être supprimé** depuis la liste des documents : seule l'annulation de la demande d'acompte par le demandeur, dans les 2 heures, le supprime.
- La main ne passe au valideur suivant — et la signature n'est initiée — qu'à

l'expiration de ce délai. Pendant la fenêtre, tous les utilisateurs voient le message « [X] a validé il y a moins de 2 h — action encore annulable ».

5 Signature électronique

- Avec un circuit d'approbation, le circuit de signature est porté par chaque révision mais n'est **initié chez Yousign que sur la dernière révision**, après la validation du dernier approbateur : on ne signe pas un document encore modifiable, et chaque demande de signature est facturée.
 - Tant que l'approbation est en cours, il est **impossible de supprimer ou d'initier manuellement** un circuit de signature sur le CP.
 - Sans circuit d'approbation, la signature est initiée dès la génération du CP.
-

6 FAQ

Puis-je vérifier une demande déposée il y a une heure ?

Non : la vérification n'est possible qu'après le délai d'annulation de 2 heures du demandeur.

Deux approbateurs peuvent-ils corriger en même temps ?

Non : en circuit parallèle, le premier qui corrige pose un verrou de vérification jusqu'à son visa. Les autres sont en consultation et voient qui vérifie.

Un approbateur ne rend pas son visa et bloque la demande. Que faire ?

Le Manager de projet peut lever son verrou de vérification : dans la fenêtre de saisie d'avancement, le bouton « Lever le verrou » suit le message « L'approbateur X est en train de vérifier... depuis le... ». Une confirmation est demandée, avec un motif facultatif visible uniquement dans le mail de notification envoyé à X. Les corrections de X sont conservées et le premier approbateur qui corrige reprend la vérification, X compris.

Pourquoi la commande « Supprimer » est-elle grisée sur un Certificat de paiement ?

Le certificat a été généré par une demande d'acompte : son cycle de vie est piloté par le processus. Seule l'annulation de la demande d'acompte, dans les 2 heures suivant sa validation, peut le supprimer.

Puis-je approuver après un refus définitif d'un autre approbateur ?

Non : le circuit est arrêté et les approbateurs restants sont marqués « non requis ». L'historique du circuit reste consultable.

Que devient la révision précédente après mon visa ?

Elle est figée avec son statut et ses circuits, conformément aux règles de révision des documents. La liste des documents reflète toujours la dernière révision.

Pourquoi ne puis-je pas lancer la signature manuellement ?

Un circuit d'approbation est en cours sur la dernière révision : la signature ne peut être initiée qu'une fois tous les visas positifs donnés.